



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

Thaïlande

Question écrite n° 68776

## Texte de la question

M. André Aschieri appelle l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation des demandeurs d'asile appartenant aux minorités ethniques arrivées dans les camps de réfugiés en Thaïlande. D'après un rapport d'Amnesty International, des milliers de demandeurs d'asile continuaient de se voir refuser l'accès aux camps de réfugiés en Thaïlande. Il lui demande de lui faire part des intentions du Gouvernement sur ce sujet et des initiatives qu'il pourrait prendre au plan international pour résoudre ce conflit.

## Texte de la réponse

La situation en Thaïlande des demandeurs d'asile appartenant à des minorités ethniques birmanes retient toute l'attention des autorités françaises, ainsi que celle de l'Union européenne. Elle fait régulièrement l'objet de consultations entre les chefs de mission de l'Union européenne en résidence à Bangkok, qui suivent de très près les discussions engagées entre les gouvernements birman et thaïlandais en vue de conclure un accord sur le retour des réfugiés. Elle fait également l'objet d'échanges de vues réguliers avec les autorités thaïlandaises. A ce stade, il est estimé que la sécurité des réfugiés candidats au retour n'est pas assurée. Le problème des réfugiés en Thaïlande ne trouvera de solution durable qu'avec la normalisation de la situation en Birmanie. Ce pays connaît en effet depuis longtemps une situation dans laquelle les droits de l'homme sont bafoués : ces violations sont fermement condamnées par la France et l'Union européenne. La France a toujours estimé que seul le dialogue était susceptible de surmonter le blocage persistant de la situation à Rangoun et qui est à l'origine des violations répétées des droits de l'homme et, par voie de conséquence, de l'afflux de réfugiés en Thaïlande. La France se réjouit de l'existence de contacts entre les autorités birmanes et Mme Aung San Suu Kyi. La lueur d'espoir qu'a fait naître le début d'un dialogue à Rangoun doit cependant être confirmée par des gestes concrets montrant un véritable engagement des autorités birmanes sur la voie de la réconciliation nationale, de la démocratisation et d'une réelle amélioration de la situation des droits de l'homme. La France et ses partenaires européens continueront d'être vigilants et actifs.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 68776

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 12 novembre 2001, page 6395

**Réponse publiée le :** 17 décembre 2001, page 7235